

QUAND SE LAVER LES MAINS

Le personnel doit se laver les mains :

- lorsqu'elles sont visiblement sales.
- à leur arrivée au travail.
- après avoir utilisé les toilettes, changé une couche ou aidé un enfant à utiliser les toilettes.
- avant et après avoir préparé des aliments, avant d'avoir nourri un enfant et avant de manger.
- après avoir éternué, toussé ou s'être mouché le nez ou après avoir mouché le nez d'un enfant.
- après s'être occupé d'un enfant atteint d'une infection.
- avant et après avoir donné des médicaments ou avoir appliqué un onguent, une crème ou un écran solaire.
- avant et après avoir mis un pansement ou avoir donné d'autres premiers soins.
- après avoir nettoyé des liquides organiques (sang, mucus, vomissures, selles, urine, bave).
- après le nettoyage et la désinfection du milieu de garde (environnemental).
- après avoir manipulé des vêtements ou des draps contaminés ou souillés.
- après avoir enlevé des gants de caoutchouc jetables ou réutilisables (p. ex., de plastique ou de vinyle).
- après avoir manipulé ou soigné des animaux domestiques.

Aidez les enfants à se laver les mains :

- lorsqu'elle sont visiblement sales.
- à leur arrivée.
- après avoir changé leur couche ou qu'ils ont utilisé la toilette ou le petit pot.
- avant qu'ils mangent ou boivent.
- avant et après avoir joué à des jeux d'eau.
- après avoir joué dans le sable ou la glaise.
- après avoir éternué, toussé ou essuyé leur nez avec leur main ou un mouchoir.
- après avoir manipulé des animaux domestiques ou d'autres animaux.